

## 2. Elévation

Catherine TILKIN-PETERS

En général, les murs de la villa sont bien construits, solides, constitués d'une profonde semelle de fondation non maçonnée et d'une élévation bien appareillée. Ils sont constitués de petits blocs de grès houiller dont l'origine peut être assez proche car au moins deux endroits à Liège ont pu servir de carrière : le flanc de la colline du Publémont longeant la boucle de la Sauvenière au nord-ouest et la colline de la Citadelle (Pierreuse), juste au-dessus de la place Saint-Lambert. Les murs principaux ont une épaisseur classique de 90 cm environ (3 pieds romains) sous le sol d'occupation, parfois un peu plus étroite en élévation. Certains murs sont beaucoup plus étroits et un mur en matériaux légers fut découvert dans un évidement du radier de la cathédrale gothique, près du portail nord (5) : formé de tuiles dont les deux rebords latéraux ont été raclés, fixées par des crampons en fer et tapissées de mortier rose lissé. L'ensemble devait être supporté par une armature en bois à laquelle les crampons fixaient les dalles. Le matériel découvert en rapport avec cette structure appartient au Ve s. (étude de la céramique, D. Marcolungo) (6). Il s'agit donc d'un aménagement des bâtiments à la phase ultime.

Les murs dégagés ne dessinent qu'un plan partiel d'un ensemble plus vaste dont on peut difficilement situer la façade et évaluer l'étendue. Ce plan est celui d'un bâtiment dans son état final, avant sa destruction mais aucune indication précise d'agrandissement ne permet d'en retracer l'évolution, ceci à cause des nombreuses lacunes dues à la construction de la cathédrale et à la pose de canalisations. Certaines parties du plan sont d'ailleurs hypothétiques quant au retour de plusieurs murs.

Quelques remaniements sont cependant visibles, notamment dans le bain où le mur est, rectiligne, a été doublé d'un muret intérieur (banquette ?). Le parement des murs intérieurs avait également été restauré. Dans l'hypocauste, le mur nord de la pièce, initialement entièrement en pierre, a été percé par la suite pour y placer une arcade en terre cuite qui fut ensuite refaçonée. Le mur 112 a sans doute été ajouté pour rétrécir la pièce au moment de l'installation du système de chauffage. D'autres murs, plus étroits, ont été visiblement ajoutés (M97, M207, M139, 102, M105) au noyau du bâtiment.

Dans toute la partie centrale, il est évidemment normal de n'avoir aucune trace de porte puisque les murs ont été arasés sous le niveau du sol d'occupation. Bien qu'ils

soient parfois conservés sur une hauteur importante, ce n'étaient en réalité que de profondes substructures. La face sud de M87, qui présente pourtant un ressaut régulier au niveau -4,77m, où on aurait pu supposer la présence d'un sol, était enfouie dans le loess jusqu'à -4,00m au moins, niveau supérieur d'arasement du loess dans la pièce. Nous ne pouvons qu'élaborer des hypothèses quant à l'élévation du bâtiment à cet endroit. Ces murs de fondation supportaient soit des murs enduits et ornés, soit des colonnades ou des piliers d'angle. Seules les faces des murs 187 et 188 dans la pièce n°16 (fig. 66) présentent une légère amorce de revêtement au départ du sol bétonné.

Par contre, dans les parties basses (trame verte), l'élévation de certains murs est conservée sur une hauteur parfois très importante comme dans l'angle des murs 81 et 42 (fig. 69) où la face intérieure porte un revêtement très soigné d'enduit peint en rouge et lissé sur deux couches préparatoires : rejointoyage marqué à la pointe et plafonnage. Les murs enduits se retrouvent tout autour du noyau surélevé (17, 24, 11), dans l'hypocauste (8), le bain (6,5), le praefurnium (3) et même sur certaines faces extérieures de murs étroits appartenant sans doute à des bâtiments annexes (M97, M139, M105), peut-être pour une meilleure protection des murs.

La présence de fenêtres vitrées est attestée par la découverte de fragments de verre à vitre au pied du mur 42, vers l'ouest et dans toute la partie extérieure au nord des bâtiments (sondage 3 et Vieux Marché) (7).

Le niveau d'arasement des murs ne permet aucune supposition quant à la présence d'étages. Les pièces du plan se présentant sous la forme de rectangles étroits et allongés sont peut-être les fondations d'escaliers (fig. 66, 9, 14, 19).

Concernant la toiture, des fragments de *tegulae*, tuiles plates et de tuiles courbes (*imbrices*) ont été découverts disséminés sur la surface fouillée mais en assez faible quantité ce qui n'est pas étonnant lorsqu'on connaît le réemploi fréquent en agglomération des matériaux appartenant à un bâtiment détruit ou abandonné.